



MARCHÉ RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DE SESSIONS DE
FORMATION SUR L'AUTISME

AVIS DE PUBLICITE D'UN MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur

OPCO Santé

31 rue Anatole France
92309 LEVALLOIS-PERRET

Site internet : <https://www.opco-sante.fr/prehome>

Région Auvergne Rhône-Alpes

Immeuble le Président - 74 boulevard du 11 Novembre
CS 50039 - 69626 Villeurbanne Cedex

GENERALITES : objet, code cpv, procédure ...	
Objet	Le marché/contrat a pour objet la mise en œuvre de sessions de formation sur les troubles du spectre de l'autisme. Il se décompose en 6 lots.
Type de marché	Service
Code CPV	80530000-8 – Services de formation professionnelle
Procédure	Le marché est passé selon une procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article R2123-1 3° du Code de la commande publique. Les prestations de formation sont en effet considérées comme des services sociaux et autres services spécifiques.
Forme du contrat	Il s'agit d'un accord-cadre exécuté par bons de commande, conformément aux dispositions des articles L2125-1, R2121-8, R2162-1 et suivants du Code de la commande publique.
Montant	Le présent accord-cadre ne fixe pas de montant minimum, ni de montant maximum.

CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA CONSULTATION	
Date limite de remise des offres	Le mardi 5 janvier 2021 à 14 heures 00
Retrait du DCE	Sur le profil acheteur : www.achatpublic.com
Documents à remettre	Documents obligatoires pour la candidature : Cf règlement de la consultation ci-joint Documents obligatoires pour l'offre : Cf. règlement de la consultation ci-joint
Dépôt	Sur le profil acheteur : www.achatpublic.com Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Délai de validité des offres	180 jours
Variantes et PSE	Les variantes et les prestations supplémentaires éventuelles ne sont pas acceptées pour ce marché.
Marchés de prestations similaires ou complémentaires	Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de conclure un ou plusieurs marchés de prestations similaires sans publicité, ni mise en concurrence préalables avec le Titulaire dans les conditions prévues à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique.

EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	
Critères de sélection et d'attribution	Cf. règlement de la consultation

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	
Négociation :	Cf. règlement de la consultation
Demande de renseignements complémentaires	<p>Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir une demande écrite, via la plateforme de dématérialisation, à l'adresse suivante AU PLUS TARD 10 jours avant la date limite de remise des offres :</p> <p>www.achatpublic.com</p>
Instances et Recours	<p>TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE 179-191, avenue Joliot-Curie - 92020 NANTERRE CEDEX</p> <p>EXTENSION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE : 6, rue Pablo Néruda - 92020 NANTERRE CEDEX</p> <p>Référé précontractuel : recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature du marché, auprès de la juridiction judiciaire compétente.</p> <p>Référé contractuel : recours applicables aux contrats de la commande publique, tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel en contestation de la validité du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du marché devant la juridiction judiciaire compétente.</p>